



Les courses : un business ? Quel business ?

*Par Hubert Tassin,
Président des PP*



La nécessité de trouver un nouveau modèle économique pour l'Institution des courses a permis d'ouvrir des débats divers. L'ancestrale opposition qui séparerait les «courses loisirs» aux «courses business» me semble d'un autre temps dans ce contexte. Et pourtant elle resurgit régulièrement au détour de telle prise de position, de telle chronique. Ce fut le cas il y a récemment au détour d'une contribution de la Secrétaire Générale de l'association *Génération Galop* signant es qualité un article publié par le site anglais thoroughbredracing.com.

Sur la forme on ne peut que regretter qu'un support britannique puisse servir de tribune pour dénigrer les courses françaises, mais c'est sur le fond que je souhaite alimenter le débat de manière très différente. La question centrale qui est posée est assez simple à résumer: le modèle de l'Institution des courses, associatif, coopératif et mutuel est-il celui sur lequel nous allons construire l'avenir?

Gestion entrepreneuriale et gestion d'intérêts privés

Pour y répondre, un regard objectif doit être porté sur les données financières et, bien entendu, sur les objectifs à atteindre. En forçant le trait, on peut

Vendredi 28 février 2014 – N°19

considérer que deux modes de fonctionnement sont en lice: la gestion purement entrepreneuriale et la gestion d'intérêts privés, menée en fonction des retours sur investissement de certains acteurs.

Si on raisonne en termes d'entreprise, l'objectif de l'Institution serait alors de réaliser la meilleure marge revenant aux parties prenantes (les actionnaires que sont les sociétés de courses, et l'Etat qui autorise l'activité, pour une part en consentant un monopole). La marge provient en quasi-totalité du PMU: l'Institution cherchera donc à gérer le système de façon à proposer l'offre de paris la plus efficace du point de vue commercial et au meilleur prix. Sa stratégie sera donc d'assurer la présence à l'entraînement d'un cheptel de chevaux permettant de fournir cette offre. Et de l'assurer sur le long terme en permettant à l'élevage et à l'entraînement «*qui rapportent au système*» de s'approcher d'un équilibre financier global. Dans ce système, chacun aura compris que la qualité des compétiteurs n'a aucune importance dès lors que le nombre de partants optimum est atteint.

Si, à l'inverse, l'Institution des courses est gérée en recherchant un retour en proportion avec les investissements réalisés par les propriétaires et les éleveurs (sur un marché aux prix fixés pour une part par des tendances internationales), l'objectif serait alors de répartir les enveloppes en fonction de la valeur marchande des chevaux à l'issue de chaque compétition.

Bien entendu, pas plus la gestion «entrepreneuriale» que la gestion «d'intérêts» ne sont envisageables en elles-mêmes. Déconnecter les courses de la compétition à haut niveau leur ferait perdre leur âme (et donc leur attractivité). Organiser des courses sans souci de la réalisation d'un chiffre d'affaires assurant

Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



des ressources, et de la présence d'une base nationale justifiant le soutien de l'Etat, ce serait suicidaire et conduirait à une récession sans fin.

L'opposition artificielle entre anciens et modernes

Notre modèle associatif, coopératif et mutuel n'est ainsi pas seulement le meilleur qui soit quand on fait des comparaisons internationales. C'est celui qui permet de rechercher un équilibre entre les deux modèles de gestion. Tout est évidemment une question de dosage et l'équilibre n'est pas facile à trouver. Au-delà des ressentis, la défense d'intérêts particuliers, la jalousie, l'invective parfois, ne sont certainement pas les bonnes démarches.

Comprendre les contraintes de l'autre, c'est le moyen de jouer collectif avant de se répartir "le fromage" des allocations, avant de profiter de l'attractivité du galop français. C'est se donner les moyens de gagner dans le moyen et le long terme.

L'article publié à l'initiative de *Génération Galop* dans ce blog anglophone me semble reposer sur un contresens. Il oppose des supposés «conservateurs», par définition rétrogrades, aux «modernes» qui sauveraient le système par leur implication dans le commerce au plus haut niveau. L'association s'y présente comme le rassemblement des plus grandes casques internationaux opérant en France, des grands éleveurs et des entraîneurs officiels, pour la plupart pour les fortunes d'Etat du Moyen Orient.

Casser les équilibres serait suicidaire

Cette présentation me semble réductrice, voire caricaturale: elle suppose qu'il faudrait confier dorénavant les clés de nos processus de management à ceux qui veulent en tirer profit. Je ne vois pas bien que l'Etat puisse accepter de livrer ainsi un système

fondé sur le monopole de l'organisation des courses et des paris à ceux qui imagineraient en être les principaux bénéficiaires, étant souvent au service d'intérêts économiques ne connaissant pas de fiscalité. Le conflit serait trop évident.

Si la rentabilité devait être le maître mot de la gouvernance, on entrerait dans la vision purement entrepreneuriale de la filière, en privilégiant les épreuves qui garantissent la recette, le plancher de 14 partants, quitte à sacrifier les épreuves de pré-sélection à la compétition internationale, voire de sélection, dont les moyennes de partants sont en général faibles et la contribution à la recette négative. Chacun sait que mes convictions ne vont pas dans ce sens. Chacun sait que je plaide pour un respect de la compétition et de la sélection fondée sur un équilibre construit depuis des décennies.

Vouloir faire des courses un système gouverné par les principes de l'entreprise (favoriser au maximum la recette des paris), oui bien sûr. Mais en respectant des limites et les équilibres qui ont fait jusqu'à présent la force de notre système. Et certainement sans prendre le risque insensé de le briser au service d'une stratégie du «tout intérêts privés» qui me semble bien dangereuse autant qu'irréaliste.

La spécificité de l'économie des courses est qu'elle repose sur un marché du loisir. Une spécificité à laquelle sera consacré notre *Grain de Sel* de vendredi prochain

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr